

Chambéry, le 2 septembre 2024

**AVIS A LA BATELLERIE
N° 33 / 2024**

(articles L*4241-3, R*4241-26, D*4411-3, A*4241-26 du code des Transports)

Les bateliers et usagers du lac du Bourget et du canal de Savières sont avertis des événements suivants :

2 Manifestations nautiques

« Challenge des 2 lacs -La Romantique - 5A»

30 bateaux – CNVA,

Samedi 14 septembre 2024 à partir de 9h00

Dimanche 15 septembre 2024 à partir de 9h00

« Rhône'O Lac - randonnée de 150 embarcations à pagaie» - CLBCK

- Samedi 14 septembre 2024 : 10h00-16h00 et 21h00-23h00**
- Dimanche 15 septembre 2024 : 9h00 -17h00**

(plans des parcours en annexe)

COMMUNES DE AIX LES BAINS – Le BOURGET DU LAC – BOURDEAU – LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT- ST PIERRE DE CURTILLE- CONJUX- CHINDRIEUX - BRISON ST INNOCENT- LE VIVIERS DU LAC -TRESSERVE- CHANAZ - VIONS

COMMENTAIRES :

Les samedi 14 et dimanche 15 septembre 2024, le CNVA organise une régates comptant 30 bateaux habitables et catamarans, selon les parcours joints en annexe.

- La plus grande prudence est requise aux abords du périmètre de course défini en annexe.**
- Pour rappel, une inter-distance de 100 m entre chaque bateau est exigée (art. 5.2- Inter-distance du RPPN sur le lac du Bourget),**

- les embarcations ne participant pas aux régates ont interdiction de traverser la zone de course pendant l'épreuve ;
- Les activités de baignade, de pêche en statique et de pêche aux engins sont interdites dans la zone de course pendant l'épreuve.

Les samedi 14 et dimanche 15 septembre 2024 , le CLBCK organise une randonnée d'embarcations à pagaie (canoës, kayaks, pirogues, stand up paddles, bateaux dragon), navigant par petits groupes de 10 bateaux sur le canal de Savières et sur lac du Bourget (navigation dans la bande de rive, berges ouest et nord) .

• Les embarcations à pagaies seront présentes dans le canal de Savières le dimanche 15 septembre de 10h00 à 12h00 (sens descendant), sans interruption ou restriction de la navigation : la plus grande prudence est requise aux abords des participants.

Pour le préfet et par délégation,
Pour la directrice départementale des territoires
Le chef d'unité Environnement cadre de vie

DESTINATAIRES¹

- Mairie de AIX-LES-BAINS
- Mairie de BOURDEAU
- Mairie du BOURGET DU LAC
- Mairie de LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT
- Mairie de ST PIERRE DE CURTILLE
- Mairie de CONJUX
- Mairie de CHINDRIEUX
- Mairie de CHANAZ
- Mairie de VIONS
- Mairie de AIX LES BAINS
- Mairie de TRESSERVE

- Grand Lac communauté d'agglomération : pour affichage dans les ports et capitaineries et diffusion aux plaisanciers des ports
- Agence tourisme Aix-les-Bains
- Brigade Nautique de l'Intérieur à Aix les Bains
- SDIS
- CENS
- Cisalb
- Club kayak Chambéry Le Bourget-du-Lac
- Compagnies des bateaux à passagers
- Club des Plaisanciers
- Loueurs de bateaux

¹Retrouvez tous les avis à batellerie :

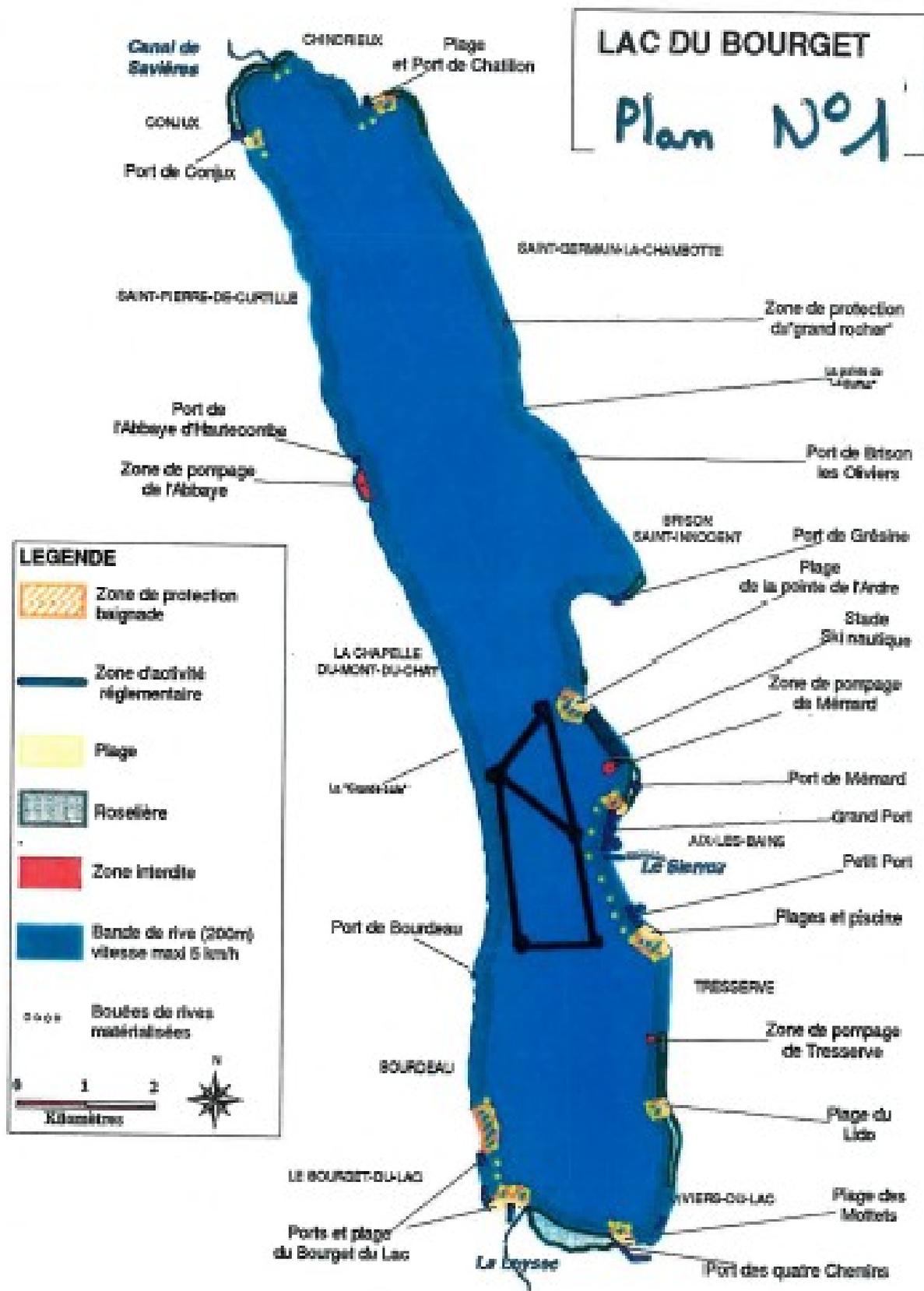


- Pêcheurs professionnels du lac du Bourget
- AAPPMA Chambéry
- AAPPMA Aix les Bains
- accastilleurs
- bateaux Ecole
- groupe CAKINATOLA (nage en eau libre)
- YCBL
- CNVA
- ENAB
- CNCB
- FFESSM 73
- USMB – département STAPS
- Location embarcations navigation douce
- Kite Club du Lac du Bourget
- permissionnaires AOT lac du Bourget

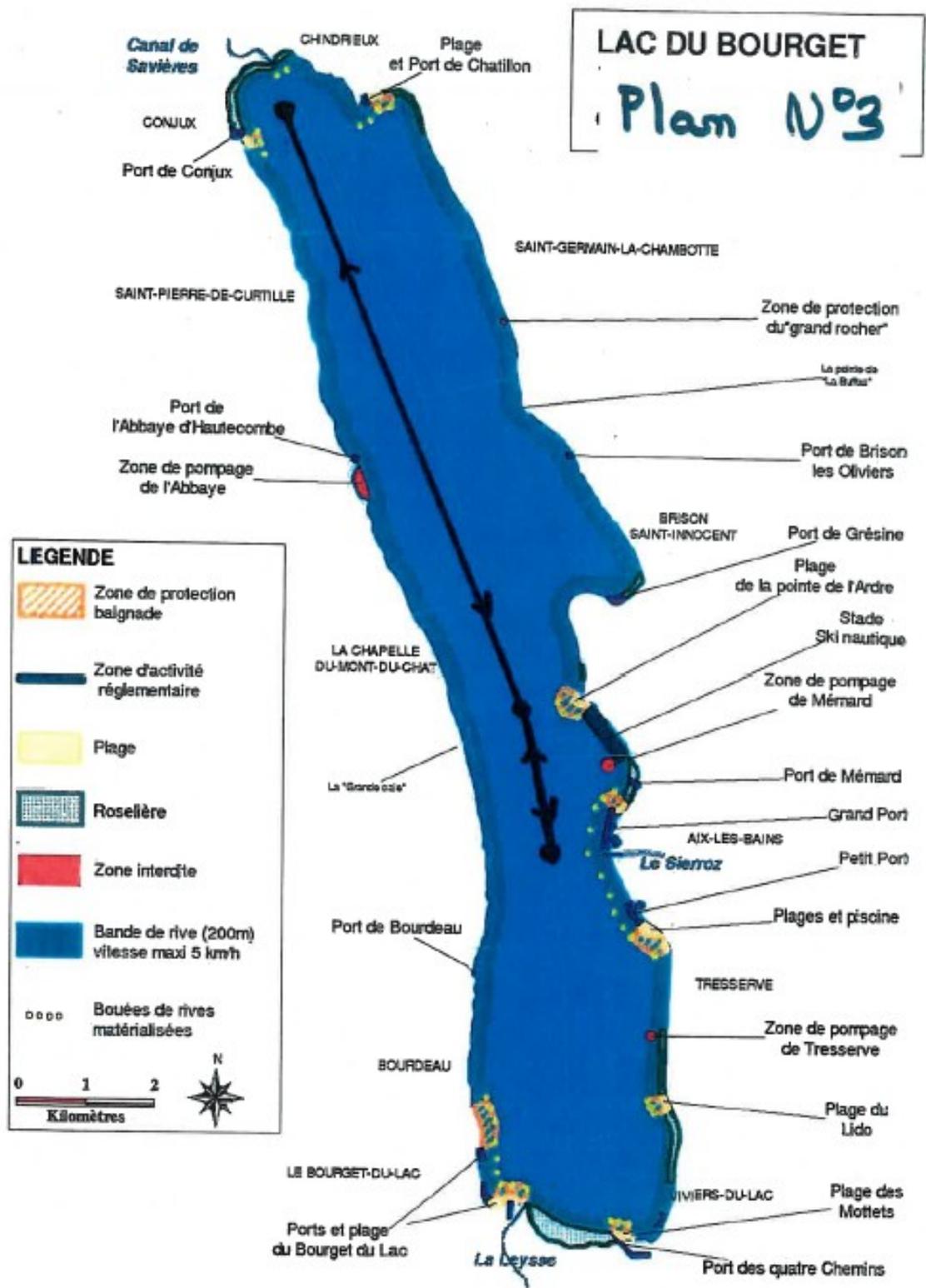
- Pour canal de Savières :
- CNR
- VNF
- Permissionnaires AOT canal de Savières
- Loueurs bateaux Savières
- Loueurs embarcations navigation douce Savières

Annexe à AB 39/2023

**Plans des parcours du Challenge des 2 lacs - La Romantique- CNVA
(selon météo)**



(selon météo)



Plan du parcours Rhon Ô Lac – Samedi 14 et Dimanche 15 septembre 2024

Le parcours

Samedi :
Le-Bourget-du-Lac/ Conjux
16 km de 10 h 00 à 17 h

Samedi soir :
De Conjux vers
Chatillon ou Hautecombe
2 x 2 km de 21 h à 23 h

Dimanche :
Conjux / Chanaz
5,5 km de 10 h à 12 h
Chanaz / Yenne
13 km de 14 h à 17 h

